

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-

soute: **S.I. La Libellule d'Argent, en liquidation, Nyon**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraor-

dinaire
3.

Date de la décision: 31.07.2001
4.

Echéance de préavis des créances: **28.10.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: S.I. La Libellule

d'Argent, en liquidation, c/o Manuela Ranzanici-Jereames,

Le Pressoir, 1267 Vich
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers

de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-

tions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait

que la société a l'intention de demander la procédure de ra-

diation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Me Dominique Burnier, notaire

1260 Nyon

(00659260)